

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2019

## La loi sur l'architecture

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des associations dont le statut est défini par la loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture.

« **L'architecture est une expression de la culture.** La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ».

« Il est créé dans chaque département un organisme dit « Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sous la forme d'une association [...] ».

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Les interventions du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont gratuites ».

Le CAUE de la Meuse a été installé par le conseil général de la Meuse en 1979. Présidé de droit par un représentant des collectivités locales, le conseil d'administration du CAUE comprend des représentants de l'Etat, des élus locaux, des professionnels de l'aménagement, l'architecture et de la construction, des associations.

# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



**Hélène Sigot-Lemoine**  
Présidente du CAUE

Cette année marque un nouveau départ pour le CAUE : nouvelle directrice, nouveaux locaux, nouveaux collaborateurs.

Comme annoncé l'an dernier, le CAUE de la Meuse a étendu ses actions de sensibilisation jusqu'à doubler leur nombre. Présent sur de grandes manifestations nationales comme sur des animations de proximité, il a développé tout au long de l'année des actions de sensibilisation qui se veulent toujours au plus près des besoins du territoire meusien ou tentent de réenchanter la part de l'architecture au sens large auprès des meusiens.

On peut citer plus particulièrement son implication auprès des plus jeunes. Le CAUE répond ainsi toujours favorablement aux demandes des enseignants et prend les devants pour associer initiation des élèves et Journées européennes du Patrimoine ou Journées nationales de l'Architecture. Il s'est ainsi engagé dans Les Enfants du Patrimoine, journée qui a lieu la veille des Journées européennes du Patrimoine et qui propose aux élèves accompagnés de leurs enseignants, de la maternelle au lycée, un programme d'activités gratuites et adaptées au jeune public. Pour ce faire, des partenariats ont été poursuivis ou nouvellement constitués avec la Maison des Patrimoines et de l'habitat, l'office transfrontalier du Pays de Montmédy, l'INSPE de Lorraine, la ville de Bar-le-Duc, l'OPH de la Meuse, le CPIE, mais aussi des particuliers...

Par ailleurs, le CAUE a entrepris de tester divers types de manifestations qui s'adressent aussi bien au grand public, qu'aux élus et techniciens. Qu'elles prennent la forme d'ateliers manuels, de réflexions sur l'accueil des personnes âgées, sur l'aménagement paysager des villages de demain ou sur l'entretien du bâti, mais aussi la valorisation du patrimoine meusien à travers la réalisation d'un concours photo, ces manifestations visent un double objectif : savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va. Elles entendent susciter l'intérêt pour la richesse patrimoniale du territoire mais aussi interroger sur les enjeux de demain : changement climatique, vieillissement de la population, rénovation énergétique du bâti, réduction de la consommation de l'espace, amélioration de l'image du territoire, devenir des bâtiments publics et culturels...

Afin de porter ces/ses messages, le CAUE se donne comme mission d'être présent dans les instances de co-décision et de construire les partenariats à toutes les échelles.

# LES MISSIONS DU CAUE DE LA MEUSE

## Les principes fondamentaux

Le CAUE fonde ses actions sur les 4 principes suivants :

- La **confiance**, par l'indépendance vis-à-vis des enjeux, notamment financiers,
- La **vision globale** par la pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes,
- La **dynamique des territoires** par la volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement,
- La **recherche**, par l'innovation dans les méthodes et les démarches.

Le CAUE a pour mission de **conseiller, informer, sensibiliser, former**, à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre. Il contribue à :

- Accompagner les collectivités et les particuliers qui le sollicitent pour tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, dans la définition des objectifs, des conditions de réalisation du projet, dans le choix du concepteur, le suivi des études...
- Développer la sensibilité et l'esprit de participation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.
- Former les maîtres d'ouvrage, les professionnels et les agents des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.
- Enrichir divers projets et réflexions engagés par des partenaires.

Le CAUE intervient également en assurant des missions d'accompagnement des maîtres d'ouvrage en aval des conseils simples, qui entraînent la signature d'une convention.

Le CAUE n'intervient que **sur demande**, mais peut s'auto-saisir d'une action culturelle de sensibilisation.



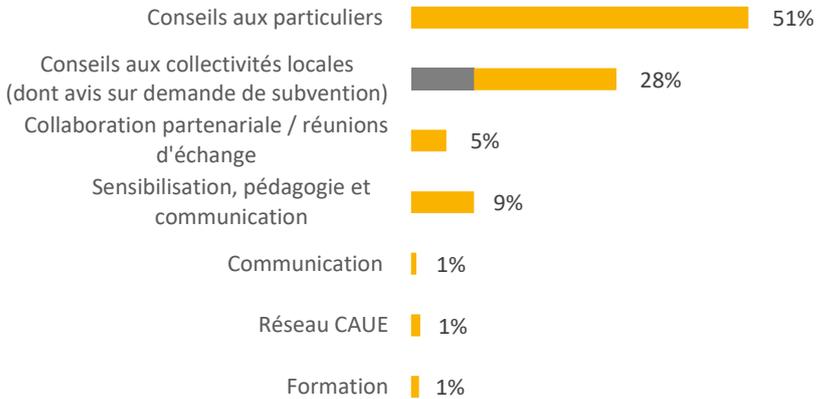
# SOMMAIRE

LE MOT DE LA <b>PRÉSIDENTE</b>	2
LES <b>MISSIONS</b> DU CAUE DE LA MEUSE	2
ACTIVITÉ <b>2019</b>	2
BILAN ANNUEL <b>2019</b>	2
CONSEILS AUX <b>COLLECTIVITÉS TERRITORIALES</b>	2
▶ ARCHITECTURE	2
▶ PATRIMOINE	2
▶ URBANISME-AMENAGEMENT	2
▶ CONSEILS AUX AUTRES PARTENAIRES	2
CONSEILS AUX <b>PARTICULIERS</b>	2
<b>FORMATION, SENSIBILISATION, INFORMATION</b>	2
LA VIE DU <b>CAUE 55</b>	2



# ACTIVITÉ 2019

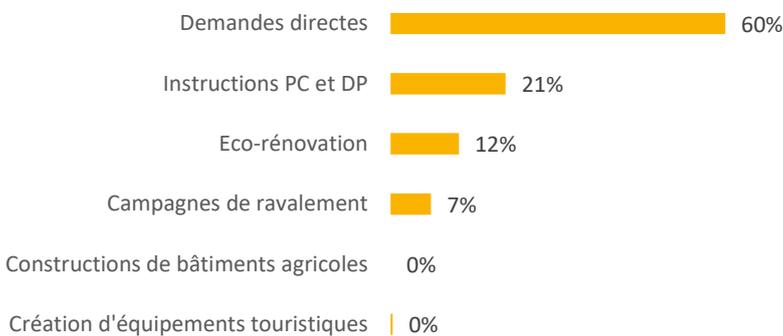
## RÉPARTITION DES ACTIONS



## CONSEILS AUX PARTICULIERS

# 263

## ORIGINE DU CONSEIL AUX PARTICULIERS



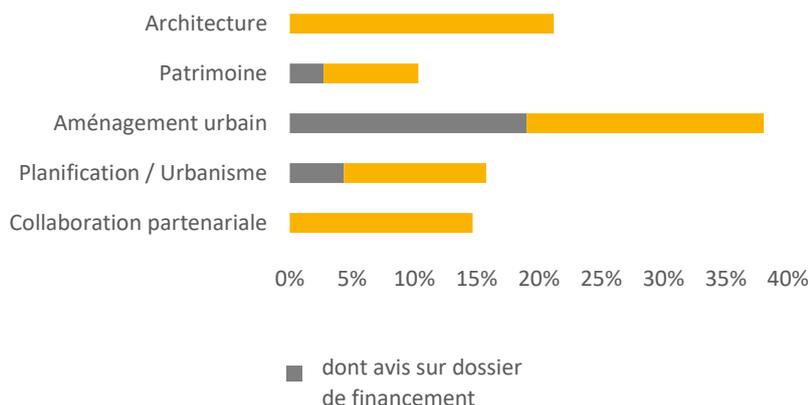
## CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

# 156

## COLLABORATIONS PARTENARIALES

# 27

## NATURE DU CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES



## ACTIONS DE SENSIBILISATION

# 45

# BILAN ANNUEL 2019

## Le CAUE 55 dispose de trois recettes principales

### ■ 1/ Une taxe

Liée à la construction et à l'aménagement, financement de base inscrit dans la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, fondatrice des CAUE, la Taxe d'Aménagement (TA) a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme au 1er mars 2012. La TA s'applique à toute construction, à l'exclusion des constructions affectées à un service public ou d'utilité publique et la reconstruction à l'identique des bâtiments sinistrés.

Sa part départementale a été votée par le Département de la Meuse le 17 novembre 2011 au taux de 1,5%, uniformément sur tout le département, dont 0,5% pour financer les activités du CAUE.

En 2019, le montant de la TA revenant au CAUE s'élevait à 268 691,61 €.

### ■ 2/ Une subvention du Département

Elle est attribuée pour compléter le rendement de la TA ainsi que pour le fonctionnement et les actions liées à la sauvegarde du patrimoine et à l'assistance paysagère et urbaine. S'y ajoute la mise à disposition de locaux et de moyens. Le montant de la subvention est dépendant du rendement de la TA.

En 2019, le montant de la subvention était de 133 966,01 €.

### ■ 3/ Les adhésions

Elles proviennent principalement des 15 établissements de coopération intercommunale (EPCI) meusiens et de la commune de Boulogny, couvrant ainsi l'ensemble des 501 communes du département.

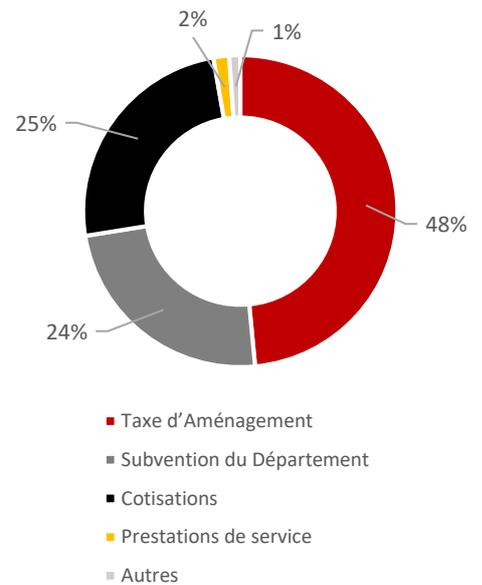
En 2019, le montant des adhésions était de 137 318,52 €.

### ■ Les conventions

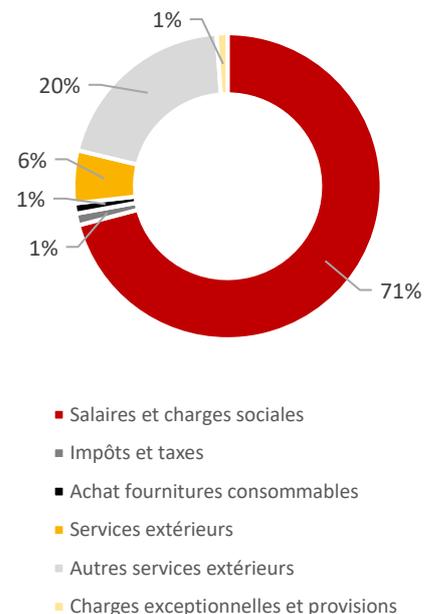
Pour l'accompagnement des collectivités dépassant le simple conseil, le CAUE est amené à passer des conventions apportant une contribution financière pour la réalisation de l'étude.

En 2019, les conventions ont rapporté 8 970 €.

## Produits 2019 : 550 494 €



## Charges 2019 : 480 014 €



## Budget réalisé en 2019

**Le budget réalisé 2019 donne un montant de recettes de 554 031 € pour un montant de dépenses de 480 014 €, dégageant une balance positive à hauteur de 74 017 €.**

La situation financière du CAUE est positive, en raison notamment de l'évolution de l'équipe :

- des transferts de charges depuis les services extérieurs vers les charges salariales,
- une sollicitation des prestations extérieures moins importantes,
- des certaines dépenses contenues ou non réalisées.

### ■ Concernant les recettes :

Le rendement de la TA a été de 268 691,61 €, quasi identique à l'année précédente, ce qui indique un regain de l'activité de construction dans le département de la Meuse, notamment grâce à des projets importants comme la salle La Barroise à Bar-le-Duc.

Dans un contexte de plafonnement de la contribution 2018 du Département à 375 000 €, la subvention du Département s'élève à 106 308,39 €.

Les cotisations des adhérents constituent un montant de 137 318,40 €.

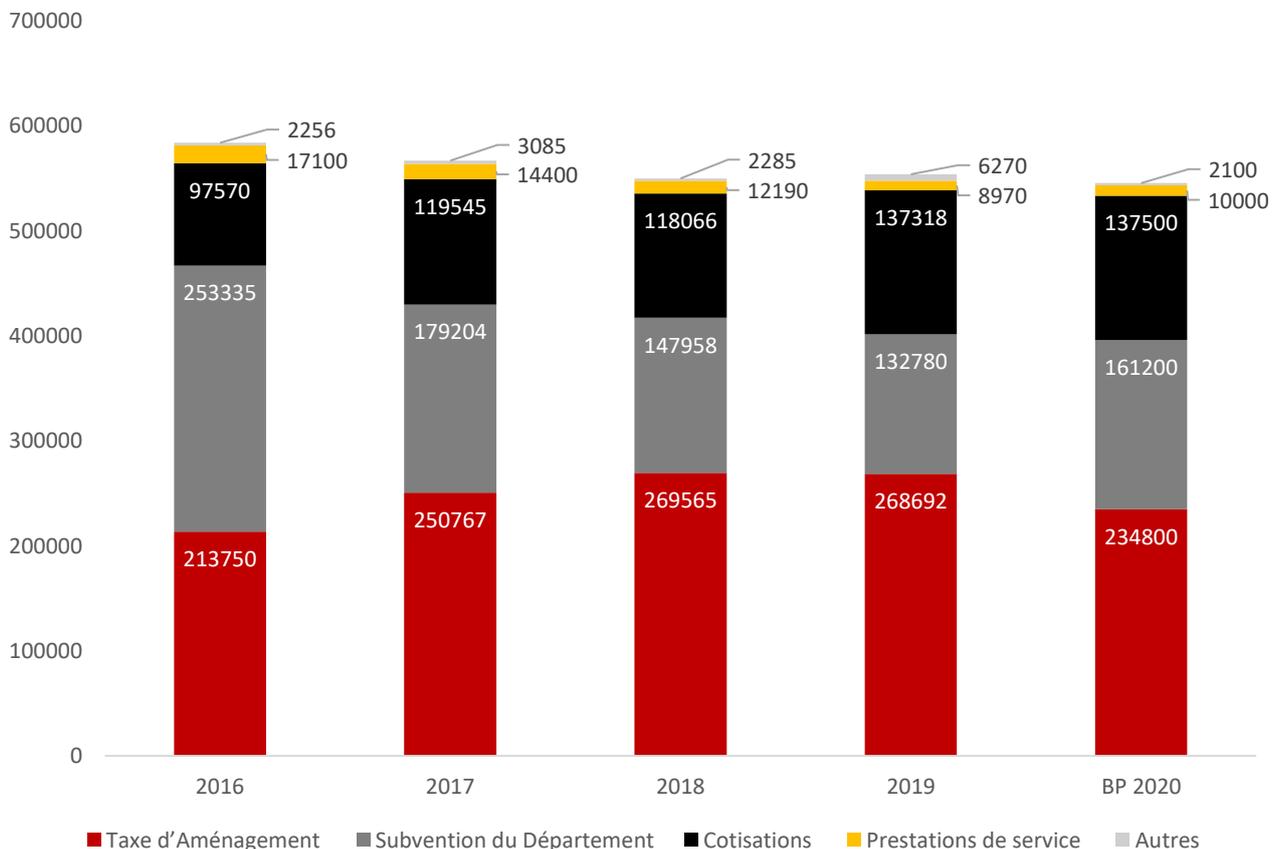
Les conventions passées avec les collectivités ont rapporté un montant de 8 970 €, soit une recette un peu en deçà du budget prévisionnel.

### ■ Concernant les dépenses :

Les dépenses 2019 sont inférieures aux prévisions :

- dans les postes « Achats fournitures consommables » et « services extérieurs », où la ligne stages / formations avait été surévaluée au regard des remboursements obtenus auprès d'Uniformation,
- dans le poste « autres services extérieurs » par la diminution des prestations extérieures et des frais de mission associés, et enfin d'une baisse des frais postaux due à l'envoi des documents de communication par mail,
- dans le poste « Impôts et taxes », en raison d'un montant de la taxe sur les salaires inférieur à celui prévu,

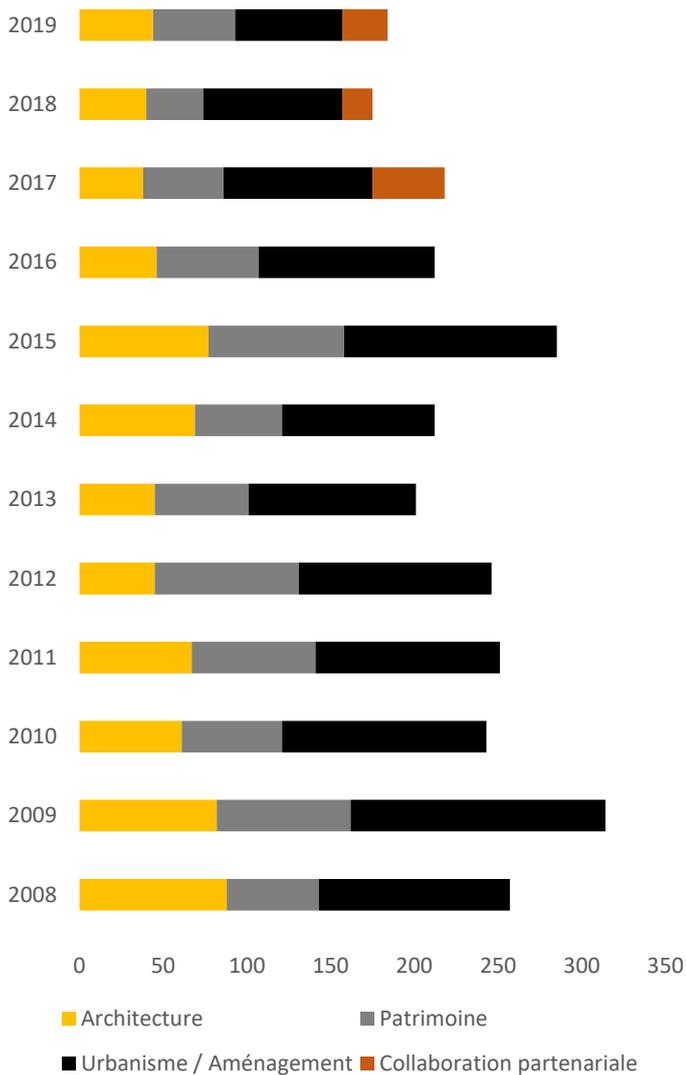
## Historique des recettes



## 1

# CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Conseils par domaine



# 2019

# 184

conseils et  
collaborations  
qui ont concerné

# 126

communes

# 7

codecom

## Carte des collectivités concernées par un conseil en 2019

En architecture, les interventions du CAUE consistent à définir un programme de réhabilitation de bâtiments publics existants (fonctionnalité, durabilité, respect de l'identité, cohérence, réglementation, coût, image...) ou à assister le maître d'ouvrage pour la programmation d'extension ou de création de bâtiments publics neufs.

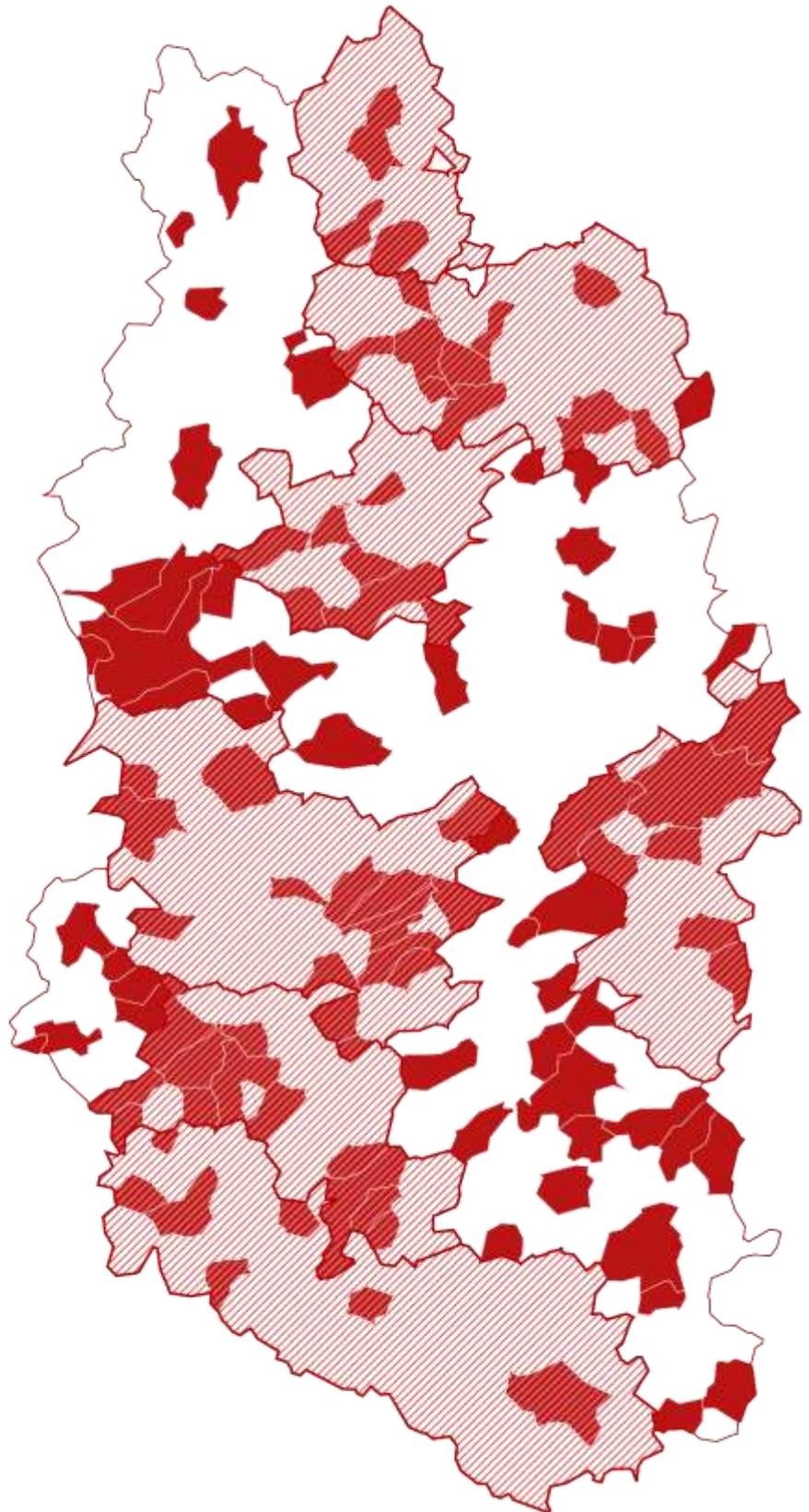
Elles préparent le maître d'ouvrage à la conception et à la réalisation de l'équipement qu'il devra confier à une équipe de maîtrise d'œuvre dans une phase ultérieure.

En matière de mise en valeur et sauvegarde du patrimoine rural, le CAUE donne des conseils architecturaux et techniques pour la restauration des édifices patrimoniaux, qui sont souvent de petits édifices non classés, qui par leur histoire et leur présence dans le contexte du village participent à l'identité locale. La restauration de ce type de patrimoine contribue également à la pérennité des savoir-faire locaux.

Pour la restauration d'ouvrages plus conséquents, comme les églises, le CAUE est sollicité par les communes et/ou par le Département pour donner un avis qualitatif sur les projets dans le cadre de demandes de subvention. Ces conseils se font souvent en partenariat avec l'ABF, le Département, la Région et la Fondation du Patrimoine.

Dans la phase de réflexion préalable nécessaire à tout projet d'aménagement urbain ou paysager, le CAUE aide les collectivités à définir les choix visant à réaliser des espaces de qualité, répondant à des besoins identifiés, améliorant la fonctionnalité du site et les contraintes d'entretien, tout en respectant son identité. Il établit le programme d'aménagement et peut aider la collectivité à engager sa démarche de maîtrise d'œuvre.

Les contributions pour la mise en œuvre des Cartes Communales et des Plans Locaux d'Urbanisme (intercommunaux) progressent en nombre. Le CAUE s'attache à participer aux réunions de concertation occasionnées par ces projets fondamentaux, mais aussi pour accompagner les collectivités sur des points précis touchant à la qualité future des communes, au respect du patrimoine, des paysages et de l'environnement.



## CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### ARCHITECTURE

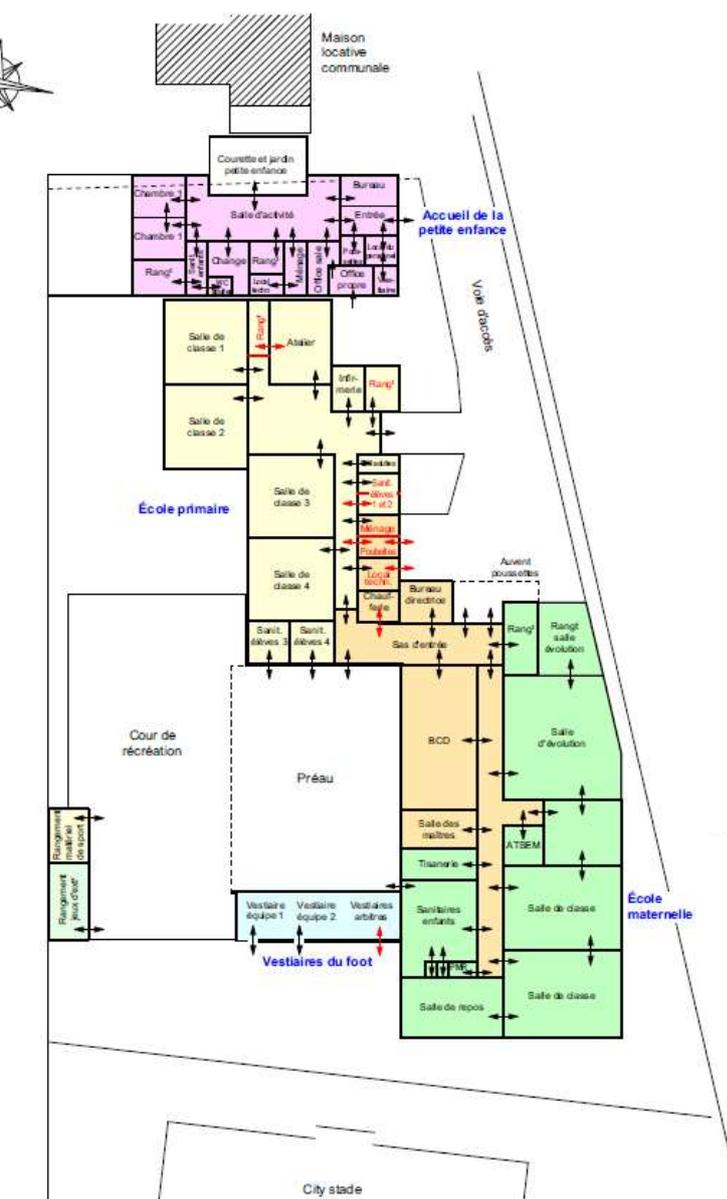
Aubréville ■ Bar-le-Duc ■  
 Communauté de communes de  
 Damvillers Spincourt ■ Brizeaux  
 ■ Clermont-en-Argonne ■  
 Combles-en-Barrois ■  
 Commercy ■ Contrisson ■  
 Damvillers ■ Dieue-sur-Meuse ■  
 Gimécourt ■ Givrauval ■  
 Gondrecourt-le-Château ■  
 Haudainville ■ Heudicourt-sous-  
 les-Côtes ■ Labeuville ■ Ligny-  
 en-Barrois ■ Marre ■  
 Montzéville ■ Noyers-Auzécourt  
 ■ Nubécourt ■ Pierrefitte-sur-  
 Aire ■ Rambucourt ■ Récicourt ■  
 Remennecourt ■ Robert-  
 Espagne ■ Rupt-aux-Nonains ■  
 Saint-Aubain-sur-Aire ■ Saint-  
 Mihiel ■ Sauvigny ■ Sivry-sur-  
 Meuse ■ Sommelonne ■ Stenay  
 ■ Thierville-sur-Meuse ■  
 Troussey ■ Vacherauville ■  
 Velaines ■ Verdun ■ Ville-sur-  
 Saulx ■ Villotte-devant-Louppy ■  
 Woimbey

## CONTRISSON

### REORGANISATION DES ÉCOLES

L'école maternelle devenant vieillissante, les élus de la commune de Contrisson se sont orientés vers son regroupement avec l'école primaire et la réaffectation du bâtiment pour l'accueil d'associations.





Le bâtiment de l'école actuelle offre un aspect peu attractif, avec une école totalement fermée côté rue, une entrée non signalée, des accès équipés de grilles peu avenantes, un préau massif de type industriel. Sur le plan fonctionnel, certains espaces font défaut, d'autres sont exigus ou peu adaptés. La réunion des deux écoles sur un même site permettra de rapprocher les équipes enseignantes, mais également tous les enfants de la salle communale en construction où seront pris les repas. Enfin, les élus envisagent la création au même endroit d'une structure d'accueil de la petite enfance.

Le CAUE a accompagné le projet en le nourrissant progressivement avec plusieurs propositions. Plusieurs simulations ont été nécessaires pour redéfinir l'emplacement de certains locaux. Le CAUE a également apporté des images de référence et proposé des visites d'équipement similaires pour guider les élus sur le choix du type d'aménagement et de gestion pour le pôle petite enfance. Les élus n'ayant pas statué sur le devenir entre micro-crèche ou maison des assistantes maternelles à l'issue de l'étude, la création du pôle répondra de facto aux normes les plus contraignantes afin de pouvoir effectuer des choix ultérieurement.

Le programme général peut se résumer ainsi :

- Maternelle : création de tous les locaux nécessaires à une école maternelle à 2 classes.
- Primaire : modernisation des sanitaires, création de rangements en nombre suffisant et de locaux techniques adaptés (ménage, poubelles, etc.).
- Périscolaire : aménagement d'espaces permettant d'accueillir une quinzaine d'enfants avant l'école, dans le temps de midi puis après la classe.
- Petite enfance : création de locaux pour accueillir une dizaine d'enfants en même temps.

## CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### PATRIMOINE

Azannes-et-Soumazannes ■  
 Bannancourt ■ Bislée ■ Boncourt-sur-  
 Meuse ■ Chaumont-devant-  
 Damvillers ■ Cousances-les-Triconville  
 ■ Doulcon ■ Erize-la-Petite ■ Erize-  
 Saint-Dizier ■ Eton ■ Foameix-Ornel ■  
 Goussaincourt ■ Halles-sous-les-Côtes  
 ■ Hermeville-en-Woevre ■ Julvécourt  
 ■ Lachaussée ■ Lamorville ■  
 Laneuville-aux-Rupt ■ Longchamps-  
 sur-Aire ■ Louppy-sur-Loison ■  
 Manheulles ■ Marre ■ Mécrin ■  
 Mogeville ■ Montfaucon-en-Argonne  
 ■ Montfaucon-en-Argonne ■ Naives-  
 en-Blois ■ Nant-le-Petit ■ Neuville-les-  
 Vaucouleurs ■ Pagny-sur-Meuse ■  
 Rarécourt ■ Réville-aux-Bois ■ Riaville  
 ■ Sauvigny ■ Savonnières-en-Perthois  
 ■ Savonnières-en-Woevre ■ Senon ■  
 Sivry-la-Perche ■ Spada ■ Vaucouleurs  
 ■ Vieville-sous-les-Côtes ■ Ville-  
 devant-Belrain ■ Villers-aux-Vents ■  
 Villers-les-Mangiennes ■ Villotte-sur-  
 Aire ■ Vittarville





## ÉGLISES ET LAVOIRS

### LES FONDAMENTAUX DU PATRIMOINE

En matière d'intervention sur le patrimoine, la question de l'entretien des églises a encore été une fois primordiale au cours de l'année 2019. Sur les 46 dossiers que la CAUE a été amené à étudier, 38 relevaient d'une étude sur les églises, avec des projets récurrents d'une année sur l'autre : travaux divers, réfection de vitraux, rénovation de boiseries et plâtres, fissures, toiture et infiltrations, avis sur projet ERP et cimetière.

Dans le cadre du partenariat d'intervention avec les services du Département, la Région Grand Est, l'UDAP et la Fondation du Patrimoine sur les édifices non protégés, le

CAUE reste particulièrement vigilant sur les désordres occasionnés par les infiltrations d'eau, qu'elles proviennent d'une toiture devenue défectueuse ou d'infiltrations au sol. Par ailleurs, le CAUE reste l'acteur principal pour accompagner les communes dans leur démarche de travaux d'accessibilité pour trouver les solutions les plus adaptées sans dénaturer le site.

La réhabilitation des lavoirs et de fontaines, ainsi que l'aménagement paysager de leurs abords paysagers, compose les 8 autres dossiers restants.

## CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

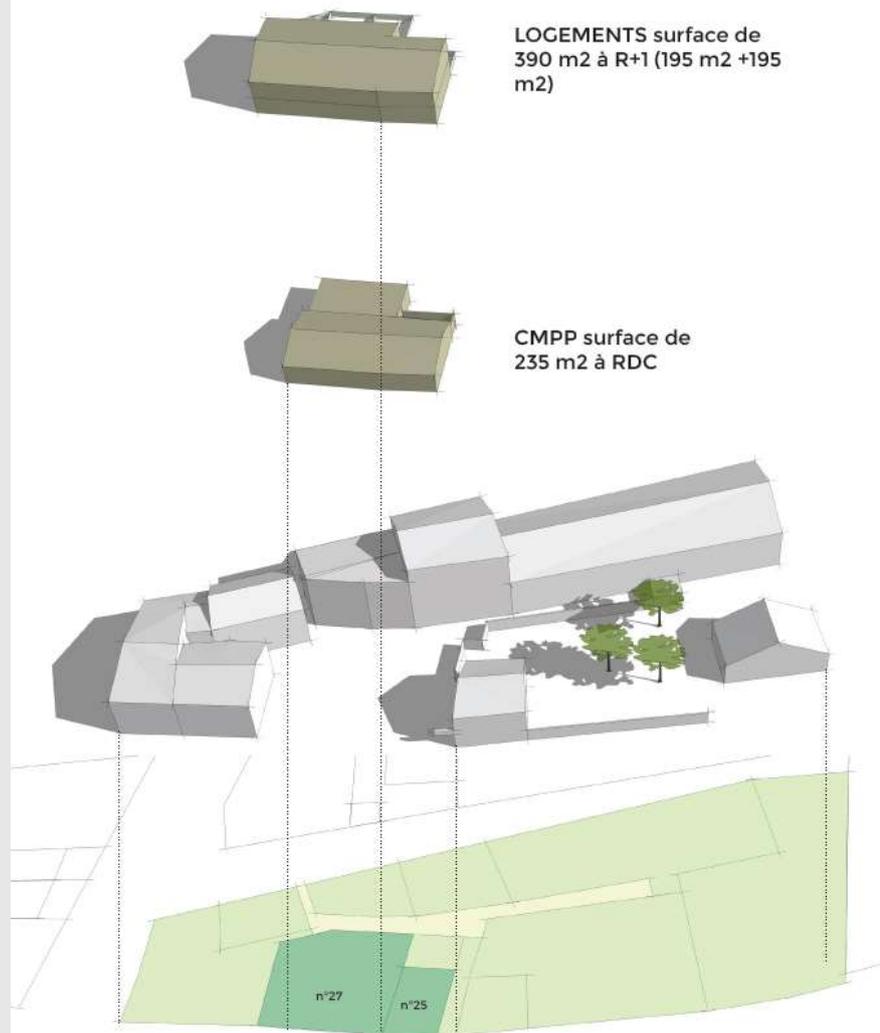
### URBANISME-AMENAGEMENT

Bar-le-Duc ■ Communauté  
d'Agglomération Bar-le-Duc Sud  
Meuse ■ Beurey-sur-Saulx ■  
Boulogny ■ Couvertpuis ■ Érize-  
la-Brûlée ■ Fains-Véel ■ Fresnes-  
au-Mont ■ Fresnes-en-Woëvre ■  
Géry ■ Jametz ■ Lachaussée ■  
Laimont ■ Lérouville ■ Les  
Islettes ■ Les Souhesmes-  
Rampont ■ Longeaux ■  
Longeville-en-Barrois ■ Nant-le-  
Petit ■ Neuville-lès-Vaucouleurs  
■ Neuville-sur-Ornain ■ Noyers-  
Auzécourt ■ Nubécourt ■  
Pierrefitte-sur-Aire ■ Reffroy ■  
Romagne-sous-Les-Côtes ■  
Rouvrois-sur-Othain ■ Rupt-aux-  
Nonains ■ Sauvigny ■  
Savonnières-en-Perthois ■ Seuil-  
d'Argonne ■ Sorcy-Saint-Martin  
■ Souilly ■ Stenay ■ Val d'Ornain  
■ Vaucouleurs ■ Villotte-sur-Aire  
■ Xivray-Marvoisin

## STENAY

### RECOMPOSITION DE L'ÎLOT DAGOBERT

A l'issue de l'étude centre-bourg portée par l'EPFL, une réflexion a été engagée par la commune sur la démolition du bâti de l'îlot Dagobert. Reconnu comme vétuste et menaçant ruine à terme, il nécessite une réflexion de recomposition urbaine.





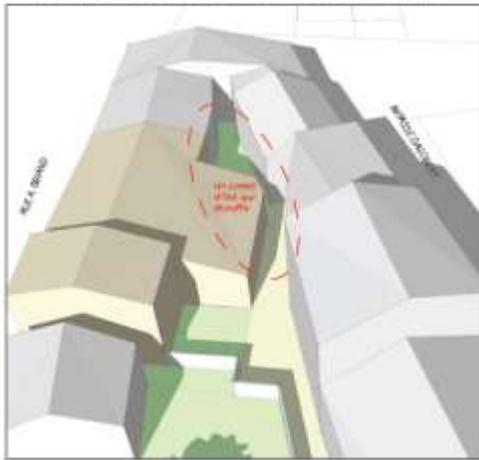
Une ruelle publique étroite, en îlot en état de délabrement avancé sur les parcelles 25 et 27.



Un équipement public à FDC accompagné d'un parvis qui offre une respiration au cœur d'îlot.



3 à 4 logements en bande avec jardins, ouverture du cœur d'îlot.



Si les premières intentions tendaient vers une recomposition parcellaire visant à supprimer la ruelle publique, optimiser la parcelle disponible pour le Centre Médico Psycho Pédagogique ou les éventuels logements, l'intervention du CAUE a conduit à s'en détourner. En effet, bien qu'elle semble séduisante en prime abord en termes d'optimisation du foncier et de suppression pour la commune de la gestion d'un espace public qui n'est pas utilisé en tant que tel aujourd'hui, la recomposition parcellaire apparaît cependant contreproductive :

- dans l'hypothèse de l'implantation d'un équipement recevant du public car la ruelle permet une double desserte en lien avec un parvis public,
- dans l'hypothèse de l'implantation de logements avec jardins car la ruelle permet un accès pour les tondeuses et éventuelles brouettes pour l'entretien.

Le CAUE a identifié 3 grands enjeux d'intervention :

- maintenir un front bâti le long de la rue A. Briand
- élargir les espaces ouverts en cœur d'îlot pour offrir lumière et respiration
- conserver la ruelle publique pour le bon fonctionnement du cœur d'îlot.

Dans le cadre de la déconstruction opérée par l'EPFL et dans l'hypothèse où il existe la possibilité que le chantier du CMPP ou de toute opération ne démarre pas avant plusieurs années, le CAUE préconise le passage par une phase provisoire, avec végétalisation du site pour composer une prairie fleurie ne demandant qu'une ou deux fauches annuelles. Selon la durée de la friche, on jugera de l'opportunité de planter ou non un arbre de haute tige.



## Planification / Urbanisme

Behonne ■ Buxières-sous-Les-Côtes ■ Communauté de communes des Portes de Meuse ■ Commercy ■ Les Souhesmes-Rampont ■ Marre ■ Neuvilly-en-Argonne ■ Nicey-sur-Aire ■ Pagny-sur-Meuse ■ Pintheville ■ Robert-Espagne ■ Saint-Mihiel ■ Troussey ■ Communauté d'Agglomération du Grand Verdun ■ Communauté de communes de l'Aire à l'Argonne



## LES SOUHESMES-RAMPONT

### INTEGRER LE PATRIMOINE DANS LE PLU

Lors de l'élaboration du PLU, les élus se sont interrogés sur la prise en compte du patrimoine et notamment de la préservation des façades des villages.



Lors des réunions de personnes publiques associées, la présentation par la commune d'une liste exhaustive du bâti préalablement identifié au titre de l'article L. 151-19 a conduit le CAUE à lui proposer de se réinterroger sur les éléments d'intérêt patrimonial des villages faisant réellement patrimoine.

L'organisation d'un atelier-parcours dans les villages, sensibilisant les élus sur la forme du village, de la ferme lorraine et des abords de l'habitat, ainsi que sur l'architecture de la Reconstruction a permis de repérer et de choisir des éléments patrimoniaux identifiables au titre L151-1. A la suite, des préconisations quant à la réhabilitation du patrimoine ont été intégrées dans le règlement écrit du PLU.

A défaut d'avoir pu réaliser un petit cahier de recommandations architecturales et urbaines autour de la rénovation des façades anciennes et de l'aménagement des usoirs, les élus ont validé l'intégration en annexes du PLU des plaquettes du CAUE sur l'entretien et la rénovation des maisons rurales meusiennes.

## Collaborations partenariales

### ■ Bar-le-Duc

Comité de pilotage de l'étude de définition fonctionnelle pour la réhabilitation de l'ancien collège Gilles de Trèves.

### ■ Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse

Signature de la convention pluriannuelle « Action cœur de ville ».  
Conseil de développement.

### ■ Communauté de Communes Côtes de Meuse - Woëvre

Comité de pilotage du plan de paysage  
« Côtes de Meuse ».

### ■ Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

Accompagnement au lancement du PLUi et du projet de territoire.  
Participation au schéma de développement touristique de Beaulieu-en-Argonne 2020-2026

### ■ Communauté de Communes du Pays de Montmédy

Etude d'accompagnement stratégique du Département de la Meuse dans le projet de reconfiguration et de valorisation touristique du territoire de Montmédy.

### ■ Montmédy / EPF Lorraine

Comité de pilotage du suivi de l'étude centre-bourg.

### ■ Saint-Mihiel

Comité technique du programme de ravalements de façades.

### ■ Vaucouleurs / EPF Lorraine

Comité de pilotage du suivi de l'étude centre-bourg.

### ■ Verdun

Comité de pilotage « Etude de définition et de programmation urbaine - Ville Haute ».  
Comité de pilotage de l'étude du périmètre du SPR.

### ■ Club TGV55

Club de réflexion stratégique animé par le sénateur Gérard Longuet.

## CONSEILS AUX AUTRES PARTENAIRES

La pluridisciplinarité des professionnels du CAUE, leurs compétences et leur connaissance du territoire en font des **interlocuteurs privilégiés de nombreux partenaires publics et privés** qui sollicitent leur intervention dans leurs propres actions et réflexions : CDT, PNRL, CPIE de Meuse, Comité d'Histoire Régionale, associations locales, DDT, Chambre d'Agriculture, CCI, Pays, établissements scolaires, Maisons paysannes de France, ADEME, DREAL, Région, ...

De plus, le CAUE apporte régulièrement sa contribution au **Département** dans son rôle de maître d'ouvrage. Les différentes directions associent les professionnels du CAUE aux projets et réflexions qu'ils engagent dans leurs champs de compétences respectifs.

### Conseil départemental

#### ■ Direction Territoires

##### *Service Aménagement et Développement du Territoire*

Participation à l'instruction qualitative de 48 dossiers de demande de financement sur des projets de collectivités susceptibles d'être éligibles

- à la politique d'aménagement et de développement du territoire au titre du « Fond de cohésion territoriale » pour les projets d'intérêt local tels que le petit patrimoine, les réaménagements de bâti existant et les aménagements urbains ou du « Fond grands projets » pour les projets structurants comme les maisons de santé, les salles polyvalentes, les équipements périscolaires, les garderies...
- à la politique du patrimoine au titre du « Fond clos et couverts des édifices culturels non protégés » et pour tous les édifices, en complément de la DRAC, du « fond pour le patrimoine protégé ».

Le CAUE intervient soit en amont en dispensant un conseil aux communes, soit en aval en rédigeant un avis à la demande du Département sur les dossiers de demande de subvention.

##### *Service Habitat et Prospective*

En partenariat avec l'ANAH et les opérateurs (CMAL, URBAM conseil, SARL Henry), le CAUE accompagne la politique d'aide à la pierre du Département pour les propriétaires bailleurs et certains propriétaires occupants.

Le CAUE est membre de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat.  
Conseils aux porteurs de projets et avis sur dossiers : 32 projets de propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants ont bénéficié de visites et de conseils des architectes conseillers.  
Collaboration au projet de « porter à connaissance » départemental dans le cadre du rôle de personne publique associée du Département pour l'élaboration et la révision des documents d'urbanisme locaux.  
Collaboration à l'avis départemental sur les PLU.

##### *Service Environnement et assistance technique*

Participation au COPIL du SATAV.

#### ■ Direction Culture et Patrimoine

##### *Service Conservation et Valorisation du Patrimoine et des Musées*

Animation lors des Journées européennes du Patrimoine au musée de la bière à Stenay.

##### *Bibliothèque départementale de Meuse*

Participation à l'animation du débat du film "La terre en morceau" projeté à l'occasion du mois du documentaire dans l'école du Bonh'air à Pierrefitte-sur-Aire.

#### ■ Direction Education, Jeunesse et Sports

##### *Service Collèges*

Réunion de présentation de l'offre départementale destinée aux publics scolaires.

#### ■ Direction Attractivité, Tourisme, Agriculture et Développement Durable

##### *Service Ingénierie de Développement et Tourisme*

Participation au comité de pilotage de l'étude de valorisation touristique du territoire de Montmédy.

#### ■ Direction Patrimoine bâti

Conseil de requalification des espaces verts attenants aux bâtiments propriétés du Département : Archives départementales.  
Conseil pour le réaménagement de l'accueil du public de la MDS de Commercy.  
Conseil pour la création d'une MECS à Damvillers.  
Visite de bâtiment modulaire d'une gendarmerie à Dijon.

### État

#### ■ Préfecture

Le CAUE participe en tant que membre aux réunions des commissions suivantes :

- la *Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites*,
- la *Commission Départementale d'Aménagement Commercial* de la Meuse,
- la *Commission Départementale d'Aménagement Commercial* de la Marne ou de la Meurthe et Moselle sur des projets impactant la Meuse,
- la *Commission départementale d'aménagement cinématographique*
- la *Commission de Conciliation en matière de documents d'urbanisme*,
- la *Commission Départementale des Risques Majeurs*,
- le *Conseil Départemental de l'Habitat*.

### ■ **Direction Départementale des Territoires**

Les architectes conseillers du CAUE sont sollicités par les Unités Territoriales pour des avis sur des projets dans le cadre de l'instruction qualitative des autorisations d'urbanisme (55 dossiers de PC et DP ont été examinés en 2019).

Comité de pilotage de l'étude « Paysage et éolien » en Meuse.

Participation à la Réunion trimestrielle architecte, urbanisme et paysage en présence de la DDT, des architectes et paysagistes conseil et de l'ABF.

### ■ **Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine**

Collaborations mises en œuvre avec l'UDAP, tant sur des dossiers de conseil pour les projets privés et publics que pour des opérations de sensibilisation.

Lancement d'une étude sur le nuancier des couleurs du département.

## Partenaires départementaux

### ■ **Comité Départemental du Tourisme**

Accompagnement dans la création et la modernisation d'hébergements touristiques : 1 avis sur des demandes de subvention.

Intervention du CAUE dans le cadre du dispositif Journées Meuse Grande Guerre.

### ■ **CMAL – SOLIHA**

Participation à l'assemblée générale.

### ■ **OPH de la Meuse**

Participation aux conseils d'administration.

## Partenaires régionaux

### ■ **DREAL Grand Est**

Participation à la Journée d'échanges sur la Connaissance Locale et les Études en Région (Jécler) sur le thème du paysage à la Cité des Paysages, colline de Sion (54).

### ■ **Union Régionale des CAUE de Lorraine**

*Bâtiments agricoles / Région / GIPEBLOR*

Participation à l'action « Utilisation du bois dans la construction agricole et intégration des bâtiments agricoles dans le paysage », en concertation avec la Chambre d'Agriculture de la Meuse. En Meuse, aucun projet en 2019, dernière année du dispositif.

*Préfiguration UR Grande Région*

Participation aux réunions dans le cadre de la réflexion visant à faire évoluer l'UR Lorraine en Union Régionale des CAUE du Grand Est. Rencontre des équipes des CAUE du Grand Est à la cité des Paysages, colline de Sion (54).

### ■ **Maison de l'architecture de Lorraine**

Animation de la table ronde lors de la rencontre professionnelle des architectes à Écurey sur la revitalisation du patrimoine en milieu rural..

### ■ **Maison de l'architecture de Champagne - Ardennes**

Invitation à participer à une table ronde "Architectures et Territoires" dans le cadre des Journées de l'Architecture à Troyes.

## Partenaires nationaux

### ■ **Fédération Nationale des CAUE**

Adhérent à la Fédération Nationale, en 2019, le CAUE de la Meuse a participé à

- L'assemblée générale de la FNCAUE.
- Une Commission Technique Permanente.
- Au groupe de travail « CAUE et Département ».

Visite de Laëtitia Chassonnaud de la FNCAUE.

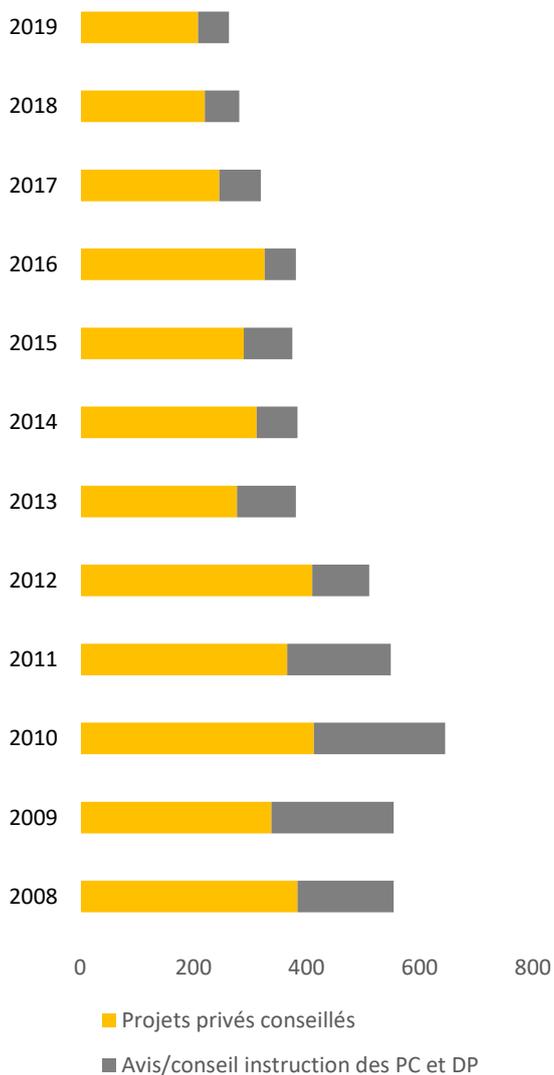
### ■ **Association Petites Cités de Caractère de France**

Le CAUE a été membre du Comité d'homologation des Petites Cités de Caractère pour le dossier présenté par la commune de Saint-Mihiel

## 2

CONSEILS AUX  
PARTICULIERS

2019

Évolution du nombre de  
conseils aux particuliers

263

conseils

208

conseils amont aux  
particuliers

55

avis / conseil  
instructions de PC  
et DP

# 26 RELAIS

## LOCAUX

Pôle des services publics

**Stenay**

Codecom

**Dun-sur-Meuse**

Mairie

**Montfaucon-Varennes**

Codecom

**Varennes-en-Argonne**

Mairie

**Verdun**

Mairie

**Clermont-en-Argonne**

Maison des services

**Beausite**

Codecom

**Ancemont**

Maison des services

**Villotte-sur-Aire**

Mairie

**Revigny-sur-Ornain**

Mairie

**Bar-le-Duc**

Mairie

**Ligny-en-Barrois**

Mairie

**Ancerville**

Mairie

**Montiers-sur-Saulx**

Codecom

**Montmédy**

Maison des Services

**Damvillers**

Maison des Services

**Spincourt**

Mairie

**Boulogny**

Mairie

**Étain**

Codecom

**Fresnes-en-Woëvre**

Mairie

**Vigneulles-lès-Hattonchâtel**

Mairie

**Saint-Mihiel**

Mairie

**Commercy**

Maison des services

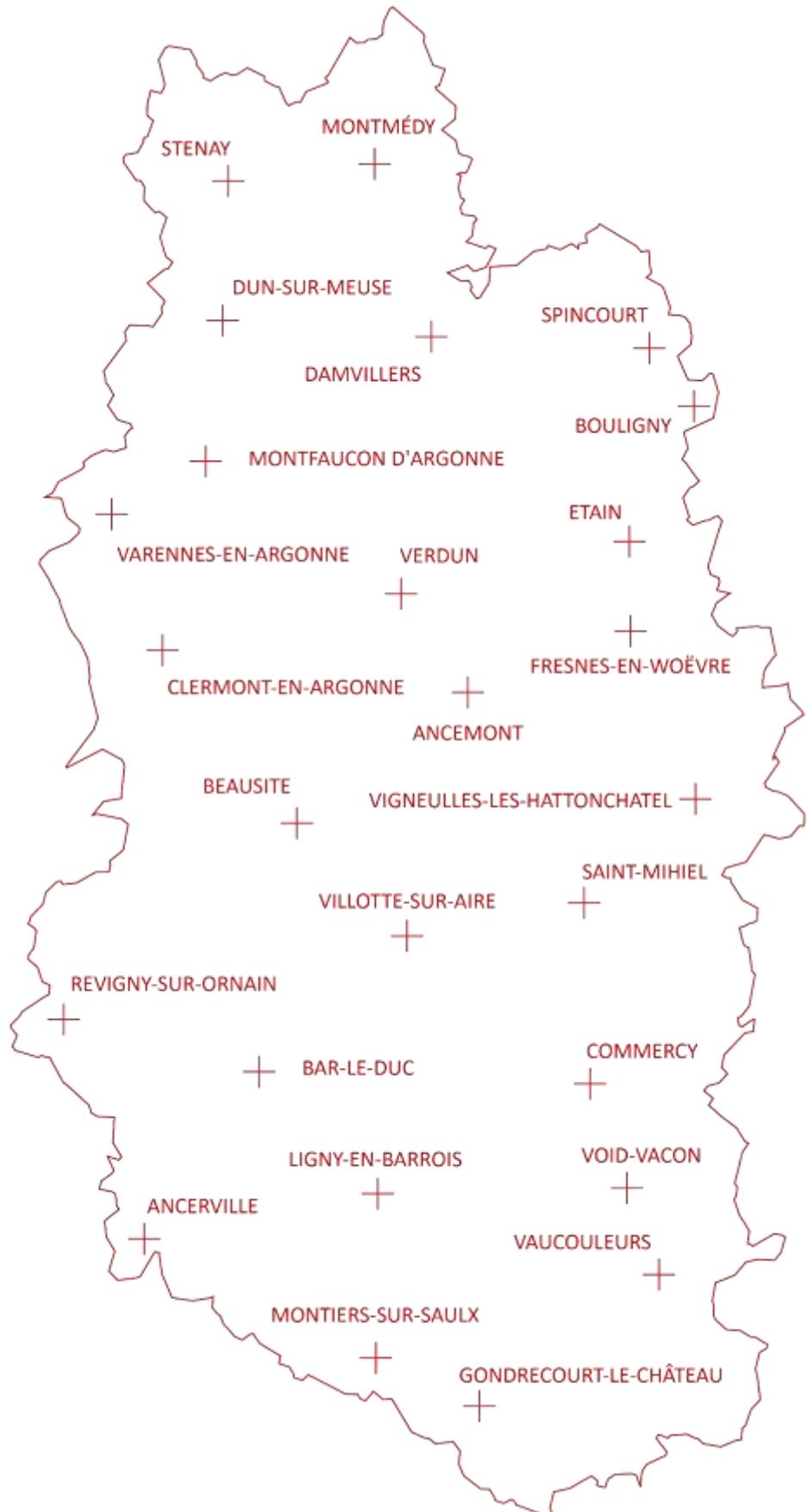
**Void-Vacon**

Maison des services

**Vaucouleurs**

Codecom

**Gondrecourt-le-Château**



## Le Conseil

L'aménagement du cadre de vie est l'affaire de tous. L'intervention même la plus modeste participe à la qualité du paysage naturel ou construit. Chaque projet individuel prend une valeur collective à l'échelle du cadre de vie.

Consulter l'architecte du CAUE en amont du projet permet de bénéficier d'un éclairage nouveau et se donner plus de chances de réussir son projet qu'il s'agisse de choisir un terrain, de réhabiliter une maison, d'aménager des combles, de réaliser un ravalement de façade, de créer un abri de jardin, une extension (garage, véranda...), de construire une maison individuelle (pavillon, construction bois, maison bioclimatique, bâtiment basse consommation...) ou de faire des économies d'énergie.

Les compétences des architectes conseillers sont croisées et s'appuient sur l'équipe pluridisciplinaire du CAUE 55 : architectes, urbanistes, paysagistes.

Les conseillers sont également en contact avec les services instructeurs (DDT, villes de Verdun et Bar-le-Duc ainsi que la ville de Toul, qui a en charge l'instruction des PC et DP de Boncourt-sur-Meuse, Commercy, Euville, Lérrouville et Vignot, des intercommunalités) et interviennent dans les processus d'application des politiques conduites par des structures partenaires telles que le Département / ANAH, CDT, Intercommunalités, Chambre d'Agriculture...

Les architectes du CAUE sont confrontés majoritairement à des questions de réhabilitation de constructions existantes. Le respect du patrimoine est au cœur de nombreux projets. La performance énergétique est traitée dans le cadre d'une vision globale de chaque projet.

18 / 07 / 2019

**55 Meuse**  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

**PARTICULIER**

**DEMANDE**  
Construction d'une résidence pour personnes âgées autonomes sur une parcelle située à Hadonville-Les-Lachaus-sée.

**CONTACT**  
Marine Valentin - Architecte DE  
CAUE de la Meuse  
28 rue des romains  
55000 Bar-le-Duc  
03 29 45 77 68  
marine.valentin@caue55.fr

**CONSEIL**  
Programme de la construction :  
- 10 appartements  
- 1 salle commune avec une petite cuisine  
- 1 salle télé  
- 1 Hall d'accueil  
- 1 bureau  
- 1 buanderie  
- 1 local ménage  
- 1 salle de sport avec sanitaires

**CROQUIS DE PRINCIPE** (Le document présent ne présente qu'un croquis d'intention, il ne peut servir en l'état dans un document d'urbanisme. Il s'agit d'une ébauche afin de visualiser la cohérence entre le programme souhaité et la parcelle choisie)



L'emprise du bâtiment sur la parcelle



Zoom sur le bâtiment

**En 2018 :**

- **RDV via les permanences**  
157 conseils.
- **CDT - Département**  
1 projet de création d'équipements touristiques.
- **CMAL-SOLIHA – Sarl Henry – Urbam Conseil**  
32 projets de politique d'aide à la pierre.
- **Communautés de Communes du territoire de Fresnes-en-Woëvre et de Meuse Voie Sacrée**  
18 avis et conseils dans le cadre des *campagnes de ravalement de façades* mises en place par ces EPCI.
- **Services instructeurs**  
55 contributions à l'instruction des PC et DP.



## 3

# FORMATION, SENSIBILISATION, INFORMATION

La Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture définit que « Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. »

Le CAUE contribue ainsi, directement ou indirectement, à la **formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage**, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Pour accompagner l'évolution du cadre de vie et contribuer à préserver l'attractivité du département, le CAUE propose des actions pédagogiques dont la vocation est d'anticiper les besoins du territoire. Pour cela, il diffuse des informations dans ses domaines de compétence.

Patrimoine et paysage sont les thèmes récurrents, les plus représentatifs des caractéristiques locales. Cependant, le CAUE s'investit aussi dans les domaines de l'urbanisme, du développement durable, du bois dans la construction, de la création architecturale. Autant d'objectifs qui concourent à faire partager son expérience et sa culture, pour promouvoir la qualité de l'espace, préserver la cohérence, l'équilibre et l'identité des territoires dans le respect de l'environnement.

## La lettre du CAUE

La publication de la lettre d'information semestrielle, désormais uniquement en numérique, a pour objectif est de mieux faire connaître les activités et les réalisations du CAUE.



## Le site internet

Le site internet présente l'ensemble des activités du CAUE, un agenda, les activités en cours avec possibilité d'inscription en ligne et une boîte à outil comprenant des documents et des fiches techniques.



## Les temps forts nationaux

### ■ Journées Rendez-vous aux jardins

#### *La Grange aux Champs – Nettancourt*

**Tout public.** En complément de l'accès libre au domaine proposé par les propriétaires du château, le CAUE de la Meuse invitait les visiteurs dans une découverte de la place des animaux dans le jardin, avec notamment des ateliers élaborés spécifiquement pour les enfants.

### ■ Les Enfants du Patrimoine

#### *Montmédy – Citadelle*

**Scolaires.** Enquête dans la citadelle de Montmédy avec 3 classes. Les élèves seront missionnés pour résoudre une enquête au cœur de la Citadelle de Montmédy. À travers les détails des différentes constructions, ils découvriront l'histoire du lieu.

### ■ Journées Européennes du Patrimoine

#### *Musée de la bière – Stenay*

**Tout public.** Atelier « Pourquoi ça tient ? Comment ça tombe ? » : Un atelier pour mieux comprendre les formes architecturales traditionnelles, avec des explications et des illustrations pour découvrir les secrets des structures architecturales.

Atelier : Construction de mobilier en palette / en bois de récupération : chaise en palette, hôtel à insectes, nichoirs...

#### *Verdun*

**Tout public.** Organisation d'une promenade urbaine proposée par un architecte du CAUE de la Meuse pour partir à la découverte de l'architecture Art-déco des années 1920 à Verdun. Les participants pouvaient s'initier au dessin d'architecture en observant le vocabulaire architectural si caractéristique des arts décoratifs.

#### *Couvertpuis*

Prêt de l'exposition « Faire durer la maison rurale meusienne ».

#### *Juvigny-sur-Loison*

Prêt de l'exposition « Faire durer la maison rurale meusienne ».



## ■ Journées Nationales de l'Architecture

### *Côte Sainte-Catherine – Bar-le-Duc*

**Tout public.** En partenariat avec la ville de Bar-le-Duc, l'office du tourisme et l'OPH, animation d'ateliers autour de la compréhension de l'architecture et de l'urbanisme du quartier. Conférence de Pierre Maurer sur la construction des grands ensembles.

**Scolaires.** Ateliers avec deux classes de l'école Camille Claudel de la Côte Sainte-Catherine.

### *Quartier des Planchettes – Verdun*

**Scolaires.** Cycle de 3 séances découverte de son environnement et de l'architecture pour des classes de primaire.

Une séance de dessins pour les 6<sup>e</sup> du collège Sainte-Anne.



## Actions sollicitées par les partenaires

### ■ Chambre d'Agriculture de la Meuse

#### *Marché Bio et aux plantes – Bar-le-Duc*

**Tout public.** Stand sur le thème des murs en pierres sèches. Le CAUE invitait à redécouvrir cet outil de notre patrimoine, qui trouve aujourd'hui toute sa place dans la transition écologique, et à participer à son entretien.

### ■ Ville de Bar-le-Duc

#### *Festival RenaissanceS*

**Tout public.** Stand sur le thème des murs en pierres sèches. Le CAUE invitait à redécouvrir cet outil de notre patrimoine, qui trouve aujourd'hui toute sa place dans la transition écologique, et à participer à son entretien.

### ■ CEN de Lorraine

#### *Le village-rue de Lorraine – Troussey*

**Tout public.** Sensibilisation axée sur la découverte architecturale de Troussey. Présentation du village-rue typique, des maisons rurales lorraines et de leurs usages, lien entre les façades et l'époque de construction, le parcellaire.

### ■ CPIE de Meuse

#### *Atelier sur la Reconstruction*

**Scolaires.** Interventions auprès de classes de CM1 et CM2 de Paris, sur l'analyse du village rue, des façades de maisons lorraines et les enjeux de la Reconstruction.



■ **Ecole Jean Errard de Bar-le-Duc**  
*Atelier sur la première Reconstruction*

■ **Ecole de Triaucourt**

*Action pédagogique sur l'année scolaire 2019 (3 séances)*

Présentation du métier de l'architecte, partir à la découverte du village pour les cycles 2 et 3.

■ **Collèges de Montmédy et Stenay**

*Citadelle de Montmédy*

Animation et présentation du métier d'architecte dans le cadre des "Journées Découverte des Métiers du Patrimoine et de l'Habitat" pour des élèves de 4ème de Montmédy et Stenay.

■ **INSPE de Lorraine – Bar-le-Duc**

*Formation post-MEEF*

Le CAUE a été structure d'accueil pour un groupe d'enseignants-stagiaires dans le cadre de leur formation par projet post MEEF. Le projet a consisté en la création de deux circuits de visite de la ville de Bar-le-Duc :

- pour les cycles 2 : thème de l'évolution de la ville,
- pour les cycles 3 : thème du tourisme et du patrimoine (culturel, architectural, gastronomique, industriel).

■ **Journées découverte des métiers du patrimoine et de l'habitat**

*Citadelle de Montmédy »*

*Maison des Patrimoines et de l'habitat / Office transfrontalier du Pays de Montmédy*

Présentation de toute la diversité de son activité et une conférence sur les rénovations de façades du bâti ancien.

■ **Association 14-18 Meuse**

*Rouvres-en-Woëvre*

En partenariat avec l'association 14-18 Meuse, conférences et visites pour découvrir l'urbanisme et l'architecture de la Reconstruction entre Rouvres-en-Woëvre, Étain et Étain.

■ **Communauté de communes de l'Aire à l'Argonne**

*CCAS de Villotte-sur-Aire*

Ateliers et animations "sénior" : atelier Construction d'un abri de jardin" : présentation, réglementation, conception, maquette, puis construction à l'échelle 1.



## Actions initiées par le CAUE

### ■ Atelier pratique sur le thème des murs en pierres sèches

#### *Val d'Ornain*

Organisation de deux journées de formation sur la mise en pratique des techniques de construction de murs en pierres sèches. La CAUE a accompagné des volontaires pour la réfection d'un mur de soutènement d'un chemin effondré.



### ■ Circuit « Bien vieillir en Meuse »

#### *EPHAD de Vaucouleurs*

Organisation d'une visite d'une extension d'un EHPAD en présence du maître d'ouvrage et d'un membre du collectif Studiolada, architectes.

#### *Résidence des Vergers à Halles-sous-les-Côtes*

Organisation d'une visite de la résidence pour personnes âgées indépendantes, construite au cœur du village, sur l'emplacement de deux anciens corps de ferme, en présence de la SCI « Les Renault ».



### ■ Atelier « Mes façades : pierres apparentes ou enduits ? »

#### *Erize-la-Brûlée*

Questionnement sur le bien-fondé de la suppression des enduits de façades et sur l'incidence de ce choix sur la pérennité des maçonneries. Comment éviter les déconvenues, mais aussi préserver autant que possible le caractère et l'harmonie des villages meusiens ?

### ■ Concours photo

#### *Patrimoine industriel et artisanal du département de la Meuse*

L'objectif du concours a été de valoriser le patrimoine paysager et bâti et d'impliquer les participants dans la connaissance et valorisation de leur environnement.

Des photos nominées par le jury ont été retenues pour illustrer le calendrier/voeux 2020 du CAUE.



### ■ Imaginer son village de demain, comprendre pour agir

#### *Formation CAUE – Erize-la-Brûlée*

Une journée dédiée à la compréhension des enjeux sur l'avenir du village confronté à de nombreux défis, qui nécessitent des compétences nouvelles et diversifiées. Alternant interventions du paysagiste et mises en situation de décision, tous les thèmes ont été abordés au travers d'ateliers collectifs offrant à chacun la possibilité de partager son point de vue avec les autres.



## Accueil de stagiaires

Dans son rôle de pédagogie et de sensibilisation, le CAUE aide les jeunes générations dans leurs orientations professionnelles. Le CAUE a accueilli des élèves de 3e en stage d'observation en milieu professionnel pour leur faire découvrir les métiers du CAUE.

Sont également mobilisés, Nadia Corral-Trevin, Architecte des Bâtiments de France, Cheffe de l'UDAP, Julien Defer, architecte libéral, pour partager leur activité avec ces élèves et enrichir leurs observations.

Semaine du 21 au 25 janvier

- Lorenzo SIRI - Collège Emilie Carles à Ancerville
- Ilona Wojcieszko- Collège La Noue à Saint-Dizier

Semaine du 18 au 22 novembre

- Adèle Régnier, collègue André Theuriet
- Mathis Thiébaud, collègue André Theuriet

Semaine du 9 au 13 décembre

- Clémentine Lacôte, collègue La Croix de Bar-le-Duc

Le CAUE a accueilli 2 stagiaires bac+5 pendant 6 mois.

### ■ Le patrimoine de l'adduction d'eau potable en Meuse

*Stage Alexandre Daeschler*

Master 2, Institut de Géarchitecture – Université de Bretagne Occidentale

Etude sur les équipements d'adduction d'eau du département qui présentent un intérêt architectural : identification, classification, valorisation.

Projet d'édition d'un document technique à destination des services du Département et d'une plaquette grand public présentant les édifices répertoriés les plus emblématiques, afin de porter un autre regard sur des équipements rarement reconnus.

### ■ L'arbre hors forêt en Meuse

*Stage Lisa Moranton*

Master 2, Coursus ingénieur en paysage, Spécialisation Projets de Paysage, Site et Territoire – Agrocampus-ouest Angers

Etude sur la place de l'arbre hors forêt en Meuse. Élément du paysage meusien que ce soit sous la forme d'arbres isolés, de haies, de bosquets, d'alignement le long des routes, l'arbre hors forêt

a subi les conséquences des différentes politiques agricoles.

L'étude fait une analyse des différentes typologies de l'arbre hors forêt présentes en Meuse, ainsi que de leurs intérêts pour les territoires.

Projet d'édition d'une plaquette grand public afin de revaloriser la place de l'arbre hors forêt dans le paysage et l'identité meusiens.

## Formation du personnel

- ▶ Rencontre nationale des SCoT à Metz :
  - SCoT et transitions.
- ▶ Citoyens et Territoires
  - Dans le cadre de la semaine Ecoquartier 2019, Rencontre du club Ecoquartier sur les thèmes de la revitalisation des centres-villes et centre-bourgs : Les habitants acteurs des projets de développement durable dans les territoires ruraux (Sainte-Menehould 51).
- ▶ Aptitudes urbaines :
  - Formation à la démarche de programmation urbaine / module 5 (Paris).

## 4

LA VIE DU  
CAUE 55

## Adhérents du CAUE

499 communes

15 codecom

C. d'Agglomération Bar-le-Duc - Sud Meuse  
 C. d'Agglomération du Grand Verdun  
 C.C. des Portes de Meuse  
 COPARY  
 C.C. Côtes Meuse - Woëvre  
 C.C. de l'Aire à l'Argonne  
 C.C. du territoire de Fresnes-en-Woëvre  
 C.C. du Sammiellois  
 C.C. de Commercy-Void-Vaucouleurs  
 C.C. Argonne-Meuse  
 C. C. de Damvillers Spincourt  
 C.C. du Pays d'Etain  
 C.C. du Pays de Montmédy  
 C.C. Val de Meuse Voie Sacrée  
 C.C. du Pays de Stenay et du Val Dunois

## &amp; 20 autres adhérents

Chambre d'Agriculture de la Meuse | CDT de la Meuse | Association des Familles de Verdun | Association des amis du Patrimoine de Rouvrois-sur-Meuse | CPIE de Meuse | CMAL | FUCLEM | UDAF de la Meuse | Les Amis de l'Eglise du Mont | Fédération du BTP de la Meuse | Maisons Paysannes de France – Meuse | OPH de la Meuse | EPF Lorraine | PNRL | Écurey Pôles d'Avenir | ENSAN | Association des Maires de Meuse | Maison de l'Architecture de Lorraine.

Marie Buffello | Véronique Dugny | Georges Duménil | Denis Helminger | Mickaël Varnerot | Cédric Nicalin.



## Le conseil d'administration

La composition du Conseil d'Administration est définie par les statuts-types communs à tous les CAUE, approuvés par décret en Conseil d'Etat.

### ■ Représentants de l'Etat

**Nadia CORRAL-TREVIN**

Cheffe de l'UDAP - Architecte des Bâtiments de France

**Philippe CARROT**

Directeur Départemental des Territoires

**Thierry DICKELE**

Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale

### ■ Représentants des collectivités territoriales désignés par le Département

**Sylvain DENOYELLE**

Maire de Nonsard-Lamarche, Président de la communauté de communes Côtes de Meuse – Woëvre, Conseiller départemental.

**Samuel HAZARD**

Conseiller départemental, Maire de Verdun, Président de la Communauté d'agglomération du Grand Verdun

**Yves PELTIER**

Conseiller départemental, Maire de Belleville-sur-Meuse

**Frédérique SERRÉ**

Conseillère départementale, Présidente du CDT de la Meuse

**Hélène SIGOT-LEMOINE**

Vice-Présidente du Conseil départemental

**Jean-Philippe VAUTRIN**

Conseiller départemental

### ■ Membres désignés par le Préfet en qualité de représentants des professions concernées

**Alain CEREDA**

Représentant des professions

**Jean-Pierre DAVID**

Géomètre expert dplg

**Olivier MALCURAT**

Architecte dplg

**Agnès RIES**

Architecte dplg

### ■ Membres désignés par le Préfet en qualité de personnes qualifiées

**Henri GRAF**

Administrateur du CPIE Meuse, Maire de Harville

**Alain FERIOLI**

Membre du comité syndical du Parc Naturel Régional de Lorraine, Maire d'Euville

### ■ Représentants élus par l'Assemblée Générale

**Georges DUMENIL**

Président honoraire de « Maisons Paysannes de France »

**Philippe GEURING**

Représentant l'UDAF

**Françoise KONNE**

Maire de Rouvrois-sur-Meuse

**Christelle BONTANT**

Administrateur de la Chambre d'Agriculture

**Stéphane MARTIN**

Maire de Gondrecourt-le-Château, Président de la communauté de communes « Portes de Meuse »

**Mickaël VARNEROT**

Chef d'entreprise - taille de pierre

### ■ Bureau

**Hélène SIGOT-LEMOINE**

Présidente du CAUE

**Yves PELTIER**

Vice-Président du CAUE

**Jean-Philippe VAUTRIN**

Vice-Président du CAUE

**Sylvain DENOYELLE**

Trésorier du CAUE

## L'équipe

### ■ Les salariés

# Arrivée

**Catherine DUMAS**

Directrice

**Véronique CARRÉ#**

Assistante de gestion

**Pauline BARNIER**

Architecte conseiller

**Michel CAMPREDON**

Architecte conseiller

**Alexandre DAESCHLER#**

Urbaniste

**Johanna BOUQUET#**

Paysagiste

**Alexis JEANNELLE**

Architecte urbaniste

**Charlotte LURAT#**

Architecte conseiller

**Patrick SCHOUMACHER**

Architecte conseiller

**Marine VALENTIN**

Architecte conseiller



### ■ Les consultants

**Emmanuel PETIT**, architecte dplg

**Hervé LE ROY**, paysagiste

**Mickaël SURHOMME**, paysagiste

**Stéphane THALGOTT**, paysagiste

**Corine MANGIN**, architecte dplg

**INTENSITES** architectes - urbanistes

Nathalie TAPPIA, Pierre COLNAT,

Matthieu CUCHET



## Bonne route

### **Laurence Vuillermoz,**

Secrétaire du CAUE de la Meuse depuis août 1990, a choisi de profiter de la vie.

Cheville ouvrière centrale du fonctionnement du CAUE, soucieuse de répondre aux demandes et aux besoins de chacun, devenue la mémoire de l'équipe dans les derniers temps, elle a su passer le relai aux nouveaux arrivants.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse pré-retraite puis retraite.



### **Régis WOJCIECHOWSKI**

Architecte conseiller, a quitté le CAUE après près de 2 ans d'activité comme architecte conseiller auprès des particuliers dans le sud-est de la Meuse.



### **Pierre-Antoine DELMOTTE**

Paysagiste conseiller a officié au CAUE pendant près de 30 ans dans l'ouest et le sud-ouest de la Meuse. Figure bien connue et fort appréciée des élus, il laisse également le souvenir de formation et de sensibilisation particulièrement enjouée avec son comparse Hervé Le Roy.



55  
— Meuse  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

28 rue des Romains 55000 Bar-le-Duc  
Téléphone : 03 29 45 77 68  
contact@caue55.fr – www.caue55.fr

